

Il y a un autre point qui n'a pas été mentionné hier, et que le gouvernement paraît avoir ignoré lorsqu'il a refusé d'accepter nos amendements. Si les nombreuses questions qui ont été soumises n'avaient pas été sérieusement étudiées, elles auraient pu faire le sujet d'une nouvelle législation au cours de la prochaine session. L'intérêt public n'en souffrirait pas; non plus que celui des vétérans. Le public ne s'attend certainement pas à ce que nous adoptions un projet de loi aussi important et qui implique une dépense de plusieurs millions pendant deux ou trois générations, sans l'étudier très sérieusement. Mon honorable ami ne peut pas me contredire sur ce point et le moins que nous puissions lui demander, c'est qu'il fasse comprendre au gouvernement que le Sénat a fait tout ce qu'il pouvait faire pour ce bill. Nous ne nous sommes pas contentés d'y jeter un coup d'œil, nous lui avons accordé la plus grande attention; et j'oserais dire que nous nous y sommes intéressés beaucoup plus que l'a fait l'autre Chambre du parlement.

C'est une question que le gouvernement doit étudier tout particulièrement. Je sais qu'il n'a pas eu l'occasion de remplir cette obligation. J'en ai la certitude, non seulement par la déclaration de mon honorable ami, le leader du gouvernement, mais aussi par celles d'autres personnes ayant autant d'influence. Par conséquent, je dis que le leader du gouvernement, au lieu de rejeter sur le Sénat, qui a fait tout son possible pour sauvegarder les intérêts des vétérans, le fardeau d'amender ce bill, devrait immédiatement faire une déclaration rendant la Commission responsable d'avoir présenté aux dernières heures de la session, un rapport que le gouvernement n'avait pas le temps d'étudier soigneusement. Dans ces conditions, je crois qu'il n'est pas surprenant que nous insistions sur nos amendements.

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, je n'ai pas l'intention de mettre aux voix la motion de mon honorable ami, toutefois, il est peut-être nécessaire que j'explique la situation telle que je la vois. Je ne puis juger si, comme on le prétend, la Commission est coupable de négligence dans la production de son rapport, car si on me demandait actuellement à quelle date le rapport, qui fait l'objet de ce bill, a été présenté, je ne pourrais pas répondre. Mais je sais qu'au début de la présente session, la Chambre des Communes a nommé un comité. Peut-être est-ce le même comité qui a étudié cette question au cours de la session précédente.

L'hon. sir JAMES LOUGHEED.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Non, c'est un nouveau comité chaque année.

L'honorable M. DANDURAND: Un comité fut nommé pour étudier la loi des pensions et d'autres questions intéressant les vétérans. Ce comité travailla pendant un grand nombre de semaines. A-t-il employé tout ce temps à l'étude des questions qui lui étaient soumises? A-t-il fait son travail avec diligence? Je ne saurais répondre à ces questions car je n'ai pas suivi ses progrès. Toutefois je veux exonérer le gouvernement d'avoir saisi le parlement de cette législation. Le comité de la Chambre des Communes, composé en grande partie de vétérans, n'a fait rapport et soumis ses conclusions à l'autre Chambre, que tout dernièrement. Le ministre qui a charge de cette question à la Chambre des Communes, a présenté son bill le lendemain du jour où le rapport a été adopté par les Communes. Il ne pouvait le présenter avant. Il a simplement pris les recommandations adoptées par la Chambre des Communes et les a insérées dans le bill. En somme, c'est le travail des Communes, exécuté suivant le rapport du comité.

J'ai pris soin de m'assurer combien de membres du comité s'étaient intéressés à ce travail et j'ai appris, de différentes sources, que la moyenne des présences aux assemblées du comité, au cours de la session pouvait être portée à dix.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: J'ai entendu dire qu'elle était moindre que cela.

L'honorable M. DANDURAND: Oui, quelquefois. Le rapport fut adopté par la Chambre des Communes et le bill fut présenté.

Je vous ai décrit les circonstances dans lesquelles le bill nous est parvenu. Vous connaissez également l'histoire de ce bill. Il était présenté hier pour subir sa deuxième lecture. Maintenant, je crois que le Sénat est disposé à approuver que les vétérans soient traités avec toute la générosité possible...

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Absolument, absolument.

L'honorable M. DANDURAND: ...particulièrement les invalides, ceux dont la vitalité a souffert par suite des nobles services rendus au pays, ainsi que les veuves et les orphelins.

En même temps je reconnais que cette Chambre a le devoir d'examiner sérieusement toute raison invoquée pour ajouter de nouvelles classes de bénéficiaires ainsi que la manière dont les intéressés seront traités, d'après les bills qui nous sont présentés par